



Probleme electrique pour une location

Par **atalante82**, le **09/01/2010 à 14:48**

Bonjour,rrnrJe suis locataire dans une maison qui vient juste d'etre renovée entierement. Suite a un mauvais calcul de mon proprietaire, nous avons un amperage insuffisant qui ne correspond pas au besoin réel de la maison. rnrnNous sommes au mois de janvier et nous ne pouvons allumer que 3 chauffages sur 9 car si nous allumons un radiateur de plus, celà declenche le delestage et eteint tout le chauffage. Nous devons meme reduire a 2 radiateurs si nous voulons mettre le lave linge... rnrnCe probleme est d'autant plus desagreable que nous avons des enfants. Pour remedier a ce probleme nous devons faire intervenir un technicien edf afin de modifier l'amperage. rnrnJe voudrais savoir qui doit payer pour ce deplacement . Merci d'avance pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **10/01/2010 à 14:01**

[fluo]ADIL DU 49[/fluo]rn312, avenue René Gasnierrn49100 Angersrn02 41 81 89 40
rrnrBonjour, logiquement ce sera à la charge du proprietaire (mise aux normes électriques du logement), contactez l'Association de défense des locataires ADIL à Angers pour confirmation, ils tiennent des permanences juridiques, bon dimanche à vous.

Par **atalante82**, le **10/01/2010 à 14:36**

merci beaucoup je vais les contacter. Bon dimanche a vous aussi !